



MINUTE

1000 Bruxelles, le
2, rue Quatre Bras - Tél. 516.81.11

- 6 - 06 - 1994
32 / A

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DU COMMERCE EXTERIEUR ET DE LA
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

cl
RWANDA

A favoriser
au Cabinet.

CONFIDENTIELLE

P09

Monsieur le Secrétaire général,

Mon attention a été attirée sur un communiqué de presse du Front Patriotique rwandais, daté du 31 mai 1994, dénonçant un cas de livraison d'armes au gouvernement auto-proclamé du Rwanda, en violation de l'embargo sur les armes décrété par la Résolution 918 du Conseil e sécurité des Nations Unies.

Minutée par

Ce communiqué, dont vous voudrez bien trouver une copie en annexe, mentionne notamment la participation de la Banque Bruxelles Lambert à cette transaction.

Nom et visa du Chef de Service

Compte tenu des événements particulièrement graves qui se déroulent au Rwanda depuis le 6 avril dernier, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire part de vos commentaires et des éléments d'information dont vous disposeriez à ce sujet.

Nom et visa du Directeur Général

Comme vous le savez, le Gouvernement est très attaché à une application effective par la Belgique des Résolutions du Conseil de sécurité et particulièrement de celles qui sont adoptées dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, relatif aux menaces contre la paix et la sécurité internationales.

Veuillez croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'expression de ma considération très distinguée.

Visa du Secrétaire Général

Le Directeur général de la Politique

A. ADAM

Monsieur Jean COLAUT
Secrétaire général
BLL
Avenue Marnix, 24,
1050 BRUXELLES

6672/Adm.
CABINET